

## Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 18 janvier 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (487r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 18 janvier 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51431>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 janvier 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)  
Destinataire [Comptoir d'escompte de Paris](#)  
Lieu de destination 14, rue Bergère, Paris  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la souscription de Godin et de Marie Moret à la Compagnie du canal interocéanique de Panama.

Notes Voir la lettre de Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris du 1er octobre 1883.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise 18 janvier 1886 487

Monsieur le Directeur du  
Comptoir & Cie à Guise,

Je suis surpris de ne pas voir au  
reçu du courant arrêté le 31.12. que vous  
avez à emprunter à notre Société, les messieurs  
et madame qui auraient dû être faits pour mo-  
urscription au nom intercâanique de Paris  
et la souscription de madame Adèle Boder.  
Souscription que je vous avais faite de 1000  
francs en toutes circonstances. J'exprime  
certainement la situation de ces deux  
souscriptions.

J'ai bien l'espérance que vous m'invitez  
à avoir à payer des intérêts, puisque notre  
M. le Maire a autorisé à faire la nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
mes civilités parfaites.

Ferdinand